

**SERVICES DE GARDES**

**PHARMACIES**

**Juin**

Dimanche 18: MOURIER-FECELLE

52 av Henri Ginoux

Dimanche 25: DUPAIN

6 place Jean Jaurès

**Juillet**

Dimanche 2 : PREVOST

104 av Henri Ginoux

Dimanche 9 : NGUYEN

131, av Jean-Jaurès-12, rue Jules Guesde

Vendredi 14 : DUPAIN

6 place Jean Jaurès

Dimanche 16 : GHELLIS

176, av Marx Dormoy

Dimanche 23 : PREVOST

104 av Henri Ginoux

Dimanche 30 : BOCCARA

9 av de la Marne

**Août**

Dimanche 6 : MOURIER-FECELLE

52 av Henri Ginoux

Dimanche 13 : TUFFIER

20 rue Molière

Mardi 15 : ABECASSIS-Mourer

2 av Henri Ginoux

Dimanche 20 : SENANT

128, avenue de la République

Dimanche 27 : VIGNIER

62, av de la République

**Septembre**

Dimanche 3 : BERTAULT-LECHARTIER

47, avenue de la République

Dimanche 10 : JACQUEMART

34 avenue de la République

**MÉDECINS, FAITES LE 15**

La maison de garde intercommunale reçoit du lundi au samedi de 20h à 24h et le dimanche de 9h à 13h et de 16h à minuit. Située 10 Bd des Frères Vigouroux à Clamart, elle concerne les communes de Montrouge, Châtillon, Clamart, Malakoff et Vanves. Pour y accéder, les patients doivent impérativement appeler le 15 qui assurera la coordination en enregistrant les appels. En cas d'immobilisation, un service d'urgence se déplacera chez vous.

**SOS92**

Cette association départementale regroupe 35 médecins généralistes. Elle assure la permanence des soins médicaux au domicile du patient, notamment en journée. **tél. 01 46 03 77 44.**

► **Adresses et numéros utiles**

**La Mairie à votre service**

Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h, le samedi de 8h30 à 12h. Hôtel de Ville - 43, avenue de la République - 92121 Montrouge Cedex. Centre Administratif - 4, rue Edmond Champeaud - 92121 Montrouge Cedex - **Tél. : 01 46 12 76 76.** [www.ville-montrouge.fr](http://www.ville-montrouge.fr)

**Numéros d'urgence**

- Police Secours : 17.
- Pompiers : 53, rue de la Vanne - Tél. : 01 58 07 05 28.
- Appel secours : 18 ou 01 46 56 18 18.
- SAMU et Médecins de garde : composez le 15.
- Urgences dentaires : 01 47 78 78 34 (dimanches et jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 17h).
- Secouristes Croix-Rouge : 01 46 57 95 30.
- Secouristes Protection Civile : 06 13 62 89 61
- Commissariat de Police : 32, avenue de la République, tél. : 01 46 56 34 00.
- Gendarmerie : 5, rue Gabriel Péri, 92320 Châtillon, tél. : 01 46 57 22 22.
- Police Municipale : 69, avenue de la République, tél. : 01 46 56 92 92.
- Carte bancaire - Vol/Perte : 0892 705 705.
- Chèques - Vol/Perte : 01 42 41 22 22.
- EDF-GDF : Electricité : 0810 333 292 Gaz : 0810 433 292.

**Adresses utiles**

- Préfecture : 177, avenue Joliot Curie - 92000 Nanterre, tél. : 0821 80 30 92 (0,12 € TTC/min).
- Sous-Préfecture : 99, avenue du Général de Gaulle - 92160 Antony, tél. : 01 56 45 38 00.
- Impôts : 18, rue Victor Hugo - 92120 Montrouge, tél. : 01 55 58 24 00.

- Sécurité Sociale : 16, rue Victor Hugo - 92120 Montrouge, tél. : 01 55 58 13 60.
- Allocations familiales : 7, rue Gervais - 92245 Issy-les-Moulineaux, tél. : 01 46 48 54 22.
- OPHLM : 18, av. Emile Boutroux - 92120 Montrouge, tél. : 01 55 58 17 00.
- Accueil du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h, le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.
- Centre Médico-Social : 5, rue Amaury Duval - 92120 Montrouge, tél. : 01 46 12 74 09.
- Piscine Municipale : 91, avenue Henri Ginoux - 92120 Montrouge, tél. : 01 46 12 76 89.
- Centre d'Information et d'Orientation : centre administratif (place Emile Cresp), tél. : 01 46 57 24 75.
- ANPE : 5, rue Théophile Gautier - 92120 Montrouge, tél. : 01 46 56 02 02.
- Mission Locale : 131, rue Maurice Arnoux - 92120 Montrouge, tél.: 01 42 53 50 42.
- Accueil des 16/25 ans du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h30.

**Changement d'adresse !**

Le Docteur Rambaud-Debout a changé d'adresse. Situé auparavant au 32, avenue Périer, son cabinet est désormais au 64, avenue de la République. Pour les rendez-vous, composer le 01 46 56 63 89.

**L'INFO CONSOMM'ACTION**

C'est la saison des voyages... et parfois des annulations de dernière minute pour cause de maladie. Le Club Consomm'action vous conseille de bien prendre l'assurance annulation, mais surtout de bien vérifier que votre contrat pré-cise "maladies antérieures prises

en compte". Plusieurs litiges viennent d'être signalés à l'association sur ce thème. Plus de renseignements à la permanence du 1er mercredi du mois (14h-16h) ou du 3ème mardi du mois (15h-17h) au Théâtre (place Emile Cresp - 2ème étg.). Ecrivez à **Consomm'action BP7 92120 Montrouge.**

## ► Comment obtenir un passeport électronique ?

*Certains d'entre vous l'ont remarqué les premiers passeports électroniques sont arrivés. Plus sécurisés, ils requièrent de nombreuses précautions, notamment au niveau de la qualité des photos remises !*

*Attention, à l'approche des vacances, le délai de 3 semaines initialement prévu peut varier considérablement face à l'afflux des demandes.*

### ► Un nouveau passeport

Les formes du passeport ont évolué à un rythme important au cours des dernières années. Ainsi, en 2001, le passeport "ancien" a été remplacé par un document "à lecture optique", autrement dit muni d'un code barre lisible par une machine. En outre, un règlement européen du 13 décembre 2004 prévoit qu'à compter du 28 août 2006, tous les passeports délivrés dans l'Union européenne devront comporter d'une part un composant électronique contenant des données à caractère personnel (nom, prénoms, date de naissance notamment), d'autre part la photographie faciale numérisée de leur titulaire (et non plus collée comme aujourd'hui). Le département des Hauts-de-Seine a été choisi comme site pilote de cette nouvelle évolution.

Ce passeport électronique a pour objectif premier la prévention et la lutte contre la fraude documentaire. Il permettra en outre la simplification de la vie quotidienne des administrés en devenant un document justificatif de l'identité.

### ► Visa pour les Etas-Unis

Par ailleurs, depuis le 26 octobre 2005, les autorités américaines ont de nouvelles exigences concernant la pénétration sur leur territoire. Quatre cas de figure doivent être envisagés :

- ▶ vous êtes titulaire d'un passeport "ancien" : il vous revient de solliciter un visa auprès des services consulaires de l'ambassade américaine à Paris : 01 43 12 22 22.
- ▶ vous êtes titulaire d'un passeport « à lecture optique » établi avant le 26 octobre 2005 : vous n'avez aucune démarche à faire.
- ▶ vous êtes titulaire d'un passeport « à lecture optique » établi entre le 26 octobre 2005 et le 31 mars 2006 : il vous revient de solliciter un visa auprès des services consulaires de l'ambassade américaine,

- ▶ vous êtes titulaire d'un passeport « électronique » : vous n'avez aucune démarche à faire.

### ► Comment l'obtenir

C'est au service des Affaires Civiles, situé dans le nouveau Centre administratif, 4, rue Edmond Champeaud, qu'il convient de déposer votre dossier de demande (tél. 01 46 12 75 37 ou 01 46 12 75 38), ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 11h15 et de 13h30 à 17h00, et le samedi de 8h30 à 11h30 uniquement sur rendez-vous.

### ► Pièces à fournir

Pour un adulte

- ▶ le précédent passeport plus la photocopie de toutes les pages (y compris celles où il y a des tampons)
- ▶ 1 copie intégrale récente (moins de trois mois) de l'acte de naissance
- ▶ 1 justificatif de domicile (plus la photocopie)
- ▶ 1 timbre fiscal de 60 €
- ▶ 2 photos respectant les critères d'exigence sur la qualité\*.

Pour un mineur :

Il convient de noter qu'aucun mineur ne peut plus désormais être porté sur le passeport d'un parent. Chaque individu doit donc être titulaire de son passeport.

- ▶ les mêmes documents que mentionnés ci-dessus sont à fournir, avec les ajouts et précisions suivantes :
- ▶ la carte nationale d'identité du parent présent et sa photocopie
- ▶ le livret de famille et en cas de divorce, l'original du jugement de divorce et sa photocopie en intégralité
- ▶ 1 timbre fiscal de 30 € (au lieu de 60 €).

### ► Le cas des passeports urgents

Les passeports urgents ne pourront désormais qu'être sollicités pour des raisons médicales ou humanitaires.

### ► Attention à vos photos\*

- ▶ photos obligatoirement en couleur,

sur fond grisé

- ▶ de face (on doit voir les deux oreilles), tête bien droite
- ▶ rien sur la tête (foulard, chapeau), ni sur les cheveux (lunettes, barrettes, serre-tête) : pour le port des lunettes, on doit voir l'iris (pas de monture trop épaisse) sinon il est conseillé de faire les photos sans les lunettes
- ▶ le visage doit être dégagé (pas de col roulé ni de foulard)
- ▶ pas de maquillage prononcé
- ▶ pas de sourire prononcé (cela déforme les traits)
- ▶ ne pas découper les photos
- ▶ pas de photos scolaires

## PETITES ANNONCES

Ces annonces vous permettent de vous mettre en relation. La Ville ne pourra être tenue pour responsable des différends qui pourraient vous opposer à ces personnes, associations ou entreprises. La Municipalité se réserve le droit d'accepter ou refuser les annonces qu'elle reçoit.

### Vente place parking

Vente d'un emplacement de voiture au sous-sol d'un immeuble sis 68 rue Gabriel Péri / 7 rue Pierre Curie. Bip électronique du garage - Montant: 14 000 €.

Mairie de Montrouge - Service Foncier - Tél.: 01 46 12 73 00.

### Association d'écrivains

Aide à l'écriture, rapports, mémoires... avec qualité, corrections, relecture, mise en page.

Nouveau : formation professionnelle, animation d'ateliers Lectures et Créations, Transmissions et échanges d'expériences du 14 au 16 juillet prochain.

Il reste quelques places.

Renseignements et inscriptions jusqu'au 26 juin.

Voix Tissées : 9 avenue Verdier 92120 Montrouge - Tél. 01 45 46 01 16 ou 06 15 28 54 43. ■